



Lumière sur mairies brunes

la chronique de VISA

N° 13 - Décembre 2019

Cette treizième chronique de VISA couvre la période de mai à novembre 2019. Un des faits marquants s'est passé le 28 septembre quand Marion Maréchal a reçu lors de sa Convention à Paris ses figures de proue de la droite très décomplexée.

L'entrée en scène d'Eric Zemmour a été particulièrement abject : Jingle assourdissant et foule en délire, suivi d'un discours de haine (et en direct sur LCI) que l'extrême droite la plus fasciste ne renierait pas : *« les jeunes Français vont-ils accepter de vivre en minorité sur la terre de leurs ancêtres ? L'ennemi à abattre, c'est l'homme blanc hétérosexuel et catholique, c'est lui qui est coupable de tous les maux »* ou encore *« la djellaba, ce nouvel uniforme d'une armée d'occupation »*.

De son côté, Robert Ménard, a indiqué : *« j'ai envie d'avoir des gens à mes côtés qui nous aident à conquérir un certain nombre de villes dans quelques mois... Les combats à mener, nous les connaissons... mais, il nous faut maintenant les gens pour s'en occuper, ce qui est une toute autre affaire. Il nous faut parvenir à mettre un visage sur celui ou celle qui, demain, incarnera nos idées.*

Le ton est donc bien dangereusement donné pour une campagne municipale en 2020 avec des surenchères racistes, homophobes et intégristes tartinées de haines de grande ampleur. Le mouvement antifasciste doit continuer plus que jamais à réagir partout et dans l'unité.

MANTES-LA-VILLE (YVELINES)

Mantes-la-Ville est la seule ville d'île de France administrée par le RN. Le maire, Cyril Nauth applique avec constance la politique du parti et martèle ses expressions sécuritaires, islamophobes et antisociales...

Il se présente comme opposé à toute augmentation des impôts locaux pour assurer sa base électorale. Mais c'est en faisant des économies aux dépens des plus pauvres et des associations qui œuvrent en leur faveur.

Les décisions les plus tranchées ont été prises au début de son mandat : opposition au projet de mosquée, suppression des subventions aux associations jugées ennemies, gestion autoritariste des personnels...

En 2019, sa politique a été plus discrète. Il s'affiche comme un bon gestionnaire et travaille surtout à son auto-promotion en vue de sa réélection comme le montre le n° spécial « *Bilan de mandat* » du Bulletin municipal « *La Note* » en juin 2019, tout écrit à la gloire du maire et de son action pour la ville.

La situation est pourtant bien différente et les conflits évoqués précédemment perdurent.

Après les tensions avec le département, c'est avec la nouvelle « communauté urbaine » que les relations sont devenues difficiles. Cyril Nauth y est très minoritaire comme le montre le vote pour l'élection du président où il a obtenu 4 voix sur 118.

Dans le bilan de juin 2019, il se réclame d'un « *dialogue social constructif et apaisé* », sans mentionner le turn over important des personnels et la guerre ouverte avec les syndicats.

Tous les opposants élus dénoncent un maire qui décide seul, avec des dossiers montés dans le secret, et des conseils municipaux où le quorum n'est jamais atteint par absence récurrente de nombreux élus de la liste Bleu Marine.

Après sa défaite judiciaire sur le dossier de la nouvelle mosquée, le maire s'en prend à l'association des musulmans de Mantes-sud en les expulsant du petit pavillon municipal qu'elle occupait depuis des années...

La politique sécuritaire est toujours mise en avant, mais de gros problèmes de recrutement dans la police municipale persistent.

Parmi les réussites revendiquées dans son Bilan on trouve des projets controversés :

- L'implantation de la nouvelle école Brochant de Villiers a été décidée sans concertation dans une zone inondable et polluée, et empiète sur un espace vert.
- L'ouverture d'une école Montessori, privée et très sélective, ne s'adresse pas à ceux qui en ont le plus besoin (450 euros par mois pour les 2-3 ans et 350 euros par mois pour les 3-6 ans, et frais d'inscription de 450 euros par an).
- La ferme pédagogique créée dans le parc de la vallée a reçu le nom assez peu laïc de François d'Assise.
- Le chantier de la maison de santé, promise depuis son arrivée, est très en retard par suite d'un grave conflit avec l'architecte qui dénonce l'incompétence des services de la mairie.

Ce n° spécial du bulletin de juin 2019 n'est à l'évidence qu'un premier coup de propagande pour les élections municipales.

A Mantes-la-Ville, les élections européennes ont porté la liste RN en tête avec 26,47 % des votes (14,36 % dans le département) sur fond de plus de 60 % d'abstention. Cela représente 1167 voix, qu'il convient de mettre en regard des 1282 voix recueillies aux précédentes européennes. Pour mémoire, le RN a obtenu 2027 voix aux municipales de 2014, 1 543 voix aux régionales de 2015 et 2289 voix aux présidentielles de 2017. On constate donc une baisse, mais on sait que ces élections ne mobilisent pas l'électorat de la même façon et qu'il est difficile d'en tirer une tendance fiable.

Cyril Nauth a annoncé sa candidature, et engage dès à présent la campagne pour sa réélection. Rien n'est encore joué, et la prochaine consultation reste très ouverte. Mais il ne faudrait pas que la multiplication des listes qui s'annoncent à ce jour contre lui permette de rejouer le mauvais scénario de 2014...

VILLERS-COTTERÊTS (AISNE)

Élu depuis 2014, le maire FN de Villers-Cotterêts, Franck Briffaut, exerce son mandat avec une certaine discrétion. Il gère avec la plus grande économie les finances de la ville et le montant de la « cagnotte » ainsi alimentée ne cesse d'augmenter. Cela est dénoncé par l'opposition qui s'étonne du peu d'investissements depuis son arrivée en soulignant le manque d'entretien des voiries et de travaux dans le centre ville.

Ces économies se sont faites aux dépens des aides aux transports scolaires ou de la gratuité des ateliers de la médiathèque. La taxe d'aménagement a augmenté et les demandes d'extension de la crèche ou de rénovation de la cantine scolaire n'ont pas été entendues.

Cet ancien militaire aime l'autorité et déplore dans un interview que « *Aujourd'hui, on ne peut plus mettre une baffe à un jeune qui commet une bêtise* »... Il aime les discours nationalistes vibrants devant les monuments aux morts, mais il a refusé jusqu'ici de participer à la journée de commémoration de l'esclavage, en dénonçant la loi Taubira qui « *vise à culpabiliser la France* ». Faute de pouvoir se tenir en ville comme cela se faisait précédemment, la commémoration devait se tenir au château, domaine de l'État.

Mais cette année, il s'agit de participer au grand projet présidentiel de création d'un Centre de la Francophonie pour faire de la vieille demeure royale « *un pôle innovant de diffusion de la culture en langue française dans le monde* ». C'est un très gros projet, mené tambour battant par l'État avec l'objectif d'ouvrir en 2022 (prochaines présidentielles). Il suscite un grand intérêt tant du maire que des habitants qui espèrent ainsi une revitalisation notable de la ville.

On comprend dès lors que le maire ne peut plus boudier ostensiblement les cérémonies du 10 mai, et il y a participé cette année. Mais il maintient son opinion en précisant « *Je*

suis contre une culpabilisation exclusive de la France. [...] C'est en Afrique qu'on a aboli l'esclavage en dernier. Et c'est au Moyen-Orient que sévit l'esclavage moderne. »

Et il n'hésite pas à affirmer : « Si Villers-Cotterêts n'avait pas été la ville FN la plus proche de Paris, Macron ne serait peut-être pas venu y faire campagne et il n'y aurait pas de projet au château»...

La campagne pour les élections municipales se met en route et Franck Briffaut a annoncé qu'il se représenterait. Il prépare le terrain en utilisant la rhétorique du parti sur le face à face RN/LREM : *« le clivage idéologique qui se met en place depuis quelques années oppos[e] les partisans d'un mondialisme exacerbé, sans frontière (...) et ceux qui savent que les peuples sont enracinés dans un périmètre garant de leur histoire, de leurs traditions et de leur culture et que l'on appelle nation ».*

Il peut bien entendu compter sur la caisse de résonance que constitue le département de l'Aisne, un des principaux bastion du FN/RN où les élections précédentes ont toutes placé ce parti d'extrême droite en première place...

VAR

DERNIERE LIGNE (D'EXTREME) DROITE AVANT LES MUNICIPALES

Les élections européennes de Mai dernier avaient donné un très bon score pour le Rassemblement National dans le Var avec 33,94% des suffrages exprimés. Sur 153 communes que compte le département, seules 12 n'avaient pas mis le RN en tête. C'est de cette dynamique que le parti Mariniste compte profiter dans la dernière ligne droite avant les élections municipales de 2020, à la fois pour consolider ses acquis et tenter de gagner de nouvelles villes en Mars prochain.

LE LUC : TROP PLEIN A DROITE

L'arrivée d'une quinzaine de Migrants au CAO du Luc fut l'occasion pour le maire RN de relancer sa campagne de haine contre les immigrés. Le 10 Mai, un meeting du RN se tenait à Draguignan en présence de Marine Le Pen, de sa tête de liste aux Européennes Jordan Bardella, ainsi que Gilbert Collard. Le maire du Luc aurait bien voulu faire venir, la veille, tout ce beau monde au CAO pour donner le maximum de publicité à ses diatribes. Mais c'était sans compter sur la vigilance des associations locales (Ensemble pour Le Luc), départementales, et de la CODEX 83 (Coordination départementale contre l'extrême droite) qui ont immédiatement appelé à un rassemblement sur place.

Devant cette mobilisation, le maire du Luc, accompagné de Bardella mais sans Marine Le Pen, sont restés à la porte du CAO. Bardella dénonça « la politique migratoire anarchique » et le maire entonna son couplet sur la sécurité des 11000 habitants du Luc. En fin de compte une opération de communication en partie ratée pour un maire

qui, en dehors de la question migratoire, n'a pas grand-chose à dire à ses concitoyens. C'est sans doute une des raisons pour laquelle la situation est si complexe au Luc dans la perspective des élections municipales. Outre le maire RN, Veirrelle, candidat déclaré à sa propre succession, un autre, Becque, dissident de la majorité municipale « Bleu Marine », s'est mis sur les rangs. Deux autres candidats de droite, proche des Républicains, Lacoste et le conseiller départemental Lain, ont annoncé aussi qu'ils montaient leurs listes. Face à cet encombrement à droite et à l'extrême droite, une liste « citoyenne » avec notamment nos camarades d' *Ensemble pour Le Luc*, association adhérente de la CODEX 83, tente de se former.

FREJUS : LE BETON PREND L'EAU

C'est une autre histoire à Fréjus, d'abord à cause de la personnalité du maire, David Rachline, et de son importance dans l'organigramme du RN.

L'année 2019 ne présentait pas un bilan fantastique pour ce proche de Marine Le Pen. Comme le rappelait *Médiapart* dans un grand article récapitulatif du 14/9/2019, le bilan se résumait d'abord au bétonnage de la ville : vente pour 48 Millions d'euros de terrains fonciers, volonté de construire un hôtel 5 étoiles, un « bar dansant » et un aquarium géant sur la Base Nature de la ville, un espace naturel de 135ha en bord de mer... Devant la mobilisation citoyenne, le projet avait été mis en sourdine.

Même punition pour le projet d'hôtel et de parking souterrain dans le quartier de St Aygulf retoqué à 76% par un référendum local. *Médiapart* notait aussi que, comme à Cogolin, le maire de Fréjus puisait dans le vivier peu ragoutant de la mairie de Levallois-Perret : son directeur des services étant un ancien DGS de Patrick Balkany.. Enfin était pointé aussi, dans l'article, son autoritarisme : noyautage des associations de la ville, nomination par le maire des présidents des conseils de quartier.

Quelques mois plus tôt, le maire de Fréjus était aussi sous le feu des projecteurs suite à une enquête du *Point* du 14/06/2019 qui révélait les dépenses faramineuses des maires frontistes au nom de la « *protection fonctionnelle* » des élus, largement détournée de son objet légal en vue de faire taire tous les opposants, en les bombardant de procès en diffamation, offenses etc... A ce petit jeu, les frais d'avocats s'envolent, et rien qu'à Fréjus, depuis 2014, ce sont 700 000 euros qui ont été dépensés sur le budget de la commune, donc aux frais des contribuables !

Rachline a trouvé l'occasion de repartir à l'offensive après l'arrivée en juillet de 35 jeunes migrants, mineurs non accompagnés relevant de la protection de l'enfance, dans un centre de vacances de Fréjus. D'abord silencieux, le maire a profité d'un vol et d'une bagarre, impliquant trois de ces jeunes, pour enclencher une campagne sordide. D'abord par un communiqué de presse qui se terminait ainsi : « *combien faudra-t-il d'agressions, de blessés, de morts pour que nos gouvernants et les députés qui les soutiennent mettent fin à une politique rejetée par une large majorité des Français ?* ».

Après cette dramaturgie, il fit voter un vœu au conseil municipal du 26 septembre demandant au conseil départemental du Var de mettre fin à l'hébergement des 35 jeunes sur sa commune, alors même que les trois mineurs impliqués dans la bagarre avaient déjà été déplacés vers un autre centre d'accueil en Normandie... Dans la foulée, il prenait un arrêté « *limitant le rassemblement et la circulation des mineurs* ».

autour du site », instaurant un véritable couvre feu entre 22h et 6h autour de la résidence des jeunes. Certains d'entre eux étant en apprentissage et rentrant tard le soir de leur travail, ils sont obligés de passer outre cet arrêté clairement discriminatoire. L'association *Forum Républicain* a demandé au préfet d'annuler l'arrêté.

En attendant, Rachline essaye ainsi de remobiliser son électorat en prévision du scrutin des Municipales 2020 où il espère bien être réélu. Si sa situation est plus confortable que celle du maire du Luc, pas de dissident en vue, il y a néanmoins du tangage dans sa majorité municipale. L'épisode de Roquebrune sur Argens (voir plus bas) laisse déjà des traces avec la démission de deux conseillers municipaux de sa majorité ; le 27 Novembre on apprenait la démission d'une troisième, Brigitte Auloy, fer de lance de son élection en 2014 , qui se dit lasse du mépris du maire.

Enfin, la révélation le 25 Novembre dans la presse, d'un contrat resté secret, depuis janvier 2018, entre la mairie de Fréjus et l'ex identitaire Niçois Philippe Vardon ne va pas arranger les affaires du maire. Par ce contrat, Vardon est engagé comme prestataire de services auprès du magazine municipal pour 1500 euros net par mois. Cette propension de Rachline à rendre des petits services à ses amis de l'ultra extrême droite n'est pas nouvelle (voir nos chroniques précédentes) mais, quelques mois avant les élections de mars, elle ne va pas rendre facile sa volonté de se présenter en bon gestionnaire rassembleur.

COGOLIN : LES NUAGES S'AMMONCELENT..

Il n'y a pas que la météo qui fut défavorable à la commune ces derniers temps. Sur les deux projets faramineux qui furent les emblèmes de la volonté du maire de transformer Cogolin en « diamant noir » : le terrain du Yotel en bord de mer, et le port de Cogolin (voir nos chroniques précédentes), les déconvenues pour le maire s'accumulent.

Après l'annulation totale des 4 permis de construire du Yotel demandée par le Rapporteur Public du Tribunal Administratif et confirmé par le T.A le 24 juin 2019, c'est le commissaire enquêteur pour le futur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui a émis des réserves sur ce projet. Le « lapin » posé aux enquêteurs par la mairie, le 30 juillet, n'a sans doute pas arrangé les choses ! Ça ne va pas mieux pour ce qui concerne le port de Cogolin. Le 26 septembre, la brigade financière de Marseille perquisitionna la mairie et la capitainerie du port toute la journée. Le maire se consola en expliquant qu'il n'était « *pas mis en examen* » ! Depuis, on a appris en novembre que, sur recours de la sous-préfecture, le marché de la maîtrise d'œuvre des travaux du port des Marines avait été résilié.

Dernier dossier important : les Zones Agricoles Protégées autour de la commune. Là encore, la mairie durement critiquée lors de l'enquête publique pour ne pas avoir pris en compte des zones proches de la ville, les plus à même de faire l'objet des pressions foncières, a dû faire machine arrière et, le 30 avril, a décidé de suspendre l'élaboration de la ZAP jusqu'à ce que l'enquête du SCOT (voir supra) soit terminée.

Devant tous ces déboires, le maire Marc Etienne Lansade, renforce son isolement. Au conseil municipal du 2 avril, il annonce que le prochain aura lieu le 8 juillet, c'est-à-dire 3 mois plus tard, le minimum légal. C'est la solution qu'il a trouvée aux lâchages dans

sa majorité dont une partie ne vient plus siéger et ne se donne même pas la peine de fournir des procurations de vote.

Au conseil du 24 Octobre, seule l'attitude plus que complaisante de « l'opposition » de droite a permis à la réunion de se tenir, la majorité n'était pas assez présente pour assurer le quorum nécessaire.

Enfin ce maire qui avait commencé sa campagne de 2014 en expliquant que « *les corbeaux volaient sur le dos au-dessus de Cogolin pour ne pas voir la misère* », a pris de la hauteur de réflexions lors d'une séance de l'Observatoire des Hélicoptères : *Var Matin* rapporte fin août, qu'à propos des nuisances sonores liées aux deux hélisurfaces implantées sur sa commune, il répondit « j'ai d'autres chats à fouetter ». On sait donc maintenant qu'il n'y a pas que les corbeaux qui volent sur le dos, Lansade aussi.

Et puis, dernier tracas, après les inondations de ces derniers jours, la toute nouvelle maison de santé inaugurée par le maire il y a quelques mois, a vu un grand cratère se former sous son parking. Il est vrai qu'un cours d'eau, le Rialet, passe en canalisation juste en dessous. Au moment de la construction, en 2016, le maire avait certifié que toutes les études avaient été faites et que tout était ok. Pourtant l'association *Place Publique* avait émis des doutes et alerté sur ce danger. A l'époque le maire avait répondu avec son langage fleuri habituel que c'était des « *délires paranoïaques* »

Ces énervements du maire témoignent d'une équation difficile pour lui pour les élections municipales de 2020. Lui qui a démissionné du FN après la défaite de Marine Le Pen en 2017, qui dit dans des conversations enregistrées pis que penser de sa propre majorité, mais qui a néanmoins appelé à voter RN aux élections européennes de cette année, hésite à se représenter, et en tous cas ne l'annoncera qu'en janvier prochain. Il a clairement indiqué qu'il voudrait faire une liste « d'union des droites », mais les partenaires potentiels ne sont visiblement pas pressés de s'afficher avec un sortant qui a autant de casseroles.

Cette volonté se heurte aussi à une partie de ce qui reste de sa majorité municipale, et en premier lieu son premier adjoint, qui se sentent mis à l'écart dans cette perspective. Enfin une autre inconnue demeure. Que fera le RN ? une liste contre le maire, un soutien sans participation ou une abstention prudente ? Un indice, dans les discours du chef départemental du RN : Cogolin, contrairement à Fréjus et à Le Luc, n'apparaît plus comme un acquis à défendre.

Dans le camp de l'opposition, la situation est tout aussi confuse. L'association *Place Publique* a créé « *Attrait d'Union* » dans la perspective d'une liste large incluant la Droite proche des Républicains, LREM, les proches du PS et avec le soutien des deux anciens maires. Cet alliage sans ligne claire autre que chasser Lansade a rapidement capoté. Une nouvelle liste emmenée par une avocate locale avec le soutien d'une partie de la droite et de LREM est apparue. Le 28 novembre, dans un interview à *Var Matin*, un entrepreneur de la ville se lance aussi dans la bataille tout en proposant une fusion avec ce qui reste de *Attrait d'Union* .

DANS LE RESTE DU VAR : OUVERTURE AUX COPAINS DE DROITE

Mais la bataille des Municipales ne se résume pas à ses trois villes. La Seyne, Cuers, Rocbaron et Forcalquier entre autres sont dans le collimateur du RN. Mais le cas le plus emblématique est la ville de Roquebrune-sur-Argens. C'est ici que la porosité droite-extrême droite sur fond d'affaires glauques s'exprime le mieux.

Dans un long article de *Médiapart* du 19 Novembre, « *les méthodes douteuses du RN dans le Var* », on apprend que le RN va pratiquer « l'ouverture » en soutenant l'ex-adjoint du maire de droite de Ste Maxime, Patrice Amado, opportunément parachuté à Roquebrune sur Argens où il dirigera l'union des droites avec la bénédiction des Républicains et du RN. Cette alliance a aussi le soutien de l'ancien maire de Roquebrune, Luc Jousse, qui a été obligé de démissionner de sa mairie suite à sa condamnation pour détournement de fonds public et sa privation de droits civiques pour cinq ans. Voici donc une alliance bien parrainée.

Mais le plus important dans cette triste histoire est que cette ouverture a été orchestrée par Rachline lui-même, le maire de Fréjus. Pour ce faire il a dû écarter un de ses propres conseillers municipaux qui était pressenti comme potentiel candidat RN à Roquebrune. *Mediapart* rapporte comment, pour faire passer la pilule, Rachline et Jousse ont proposé au conseiller évincé un dédommagement confortable : un poste à la CAVEM (Communauté Agglomérations Var Esterel Méditerranée) à 2500€ par mois.

Le problème pour le RN est que le conseiller a refusé le deal, il a rendu les enregistrements téléphoniques publics, quitté le RN pour rejoindre *Debout La France* et sera leur candidat à Roquebrune. Les basses manœuvres des coquins et des copains peuvent donc avoir des effets boomerang.

DANS LE VAR, COMME AILLEURS, LE PIRE N'EST JAMAIS CERTAIN

En ce 30 novembre, et à la lecture de cette chronique et des 12 précédentes, on peut aisément se rendre compte de la situation désastreuse dans le Var, les digues s'effritent largement et si la conservation des trois villes n'est pas garantie pour le RN, on peut malheureusement imaginer que d'autres tomberont entre ses mains en mars prochain.

Le bétonnage, les affaires douteuses, le clientélisme, la corruption et le refus des migrants ne sont bien sûr pas l'apanage du seul RN ; dans le Var, bien des mairies de droite ont les mêmes bilans. Mais la spécificité du FN/RN est que en même temps il tient un discours de probité, de mains propres contre le reste du « système » et parfois même revendique plus de justice sociale. Ces discours brouillent les pistes et continuent à attirer une partie de l'électorat populaire toujours en attente de réels changements. Par ailleurs, dans le Var, il peut se présenter comme une alternative à une vieille droite aux manettes depuis 40 ans. Il espère ainsi consolider son implantation départementale en vue des présidentielles de 2022.

La tâche des antifascistes est donc ardue. Avec la Coordination Départementale contre l'Extrême Droite (CODEX 83) qui regroupe plusieurs associations locales, la FSU, Solidaires, le SNUIPP, la Confédération Paysanne, le PCF, Ensemble !, le NPA, la LDH et VISA, depuis 2014, nous avons mené des combats, particulièrement lorsque le FN/RN s'en est pris aux migrants, à Pierrefeu, Tourves, Chateaudouble et récemment au Luc. Nous avons aussi organisé plusieurs réunions publiques, au Cannet des Maures, à Correns, aux Arcs et à Draguignan et nous en prévoyons une autre le 11 février à Toulon pendant la campagne des Municipales.

Alerter, décortiquer leur gestion et leurs projets nauséabonds est notre feuille de route pour les mois à venir. Toute voix hésitante que nous enlèverons au RN sera une petite victoire. Nous ne céderons rien !

HAYANGE

A Hayange, le « *tyran de Lorraine* », comme l'avait jadis appelé le quotidien *Le Monde* (le 13 septembre 2014 et ça ne faisait pas encore six mois qu'il était en poste), se prépare à sa réélection.

Il s'est d'ailleurs empressé le faire dès la période estivale, la dernière semaine d'août 2019. A cela, il y avait une raison : la période dite préélectorale a commencé le dimanche 1^{er} septembre. Un maire en exercice ne pourra pas, au cours de cette période, se livrer à tout ce qui pourra être considéré comme une « *campagne publicitaire* ». Le mercredi 28 août, un article du *Républicain Lorrain* (édition locale) vient préciser : « *À partir de dimanche, il aurait probablement été contraint d'incorporer le coût de cette publication dans ses comptes de campagne. Là, la facture est réglée sur les deniers publics. Il en profite pour officialiser sa candidature à un second mandat, « pour engager une seconde phase de mon action », explique-t-il.*

Une première liste opposée au maire d'extrême droite avait déjà été annoncée au mois de juin par Rebecca Adam, actuellement attachée parlementaire du député MoDem Brahim Hammouche. Elle fut critiquée par d'autres opposants au maire en place pour avoir été annoncée « *en solo* », « *sans programme* » selon leurs déclarations.

Un premier affrontement entre la future et la mairie RN s'est déroulé à la fin septembre 19. Le député Hammouche avait lancé une pique contre le maire Fabien Engelmann, lors de sa conférence de presse de rentrée, en déclarant : « *Si j'étais maire de Hayange, je ferais tout pour l'hôpital local* », en demandant « *la réouverture des services d'urgence* ». Le maire RN lui répliqua en invoquant son impuissance : « *Seuls le ministère de la Santé et l'Agence régionale de santé détiennent le pouvoir de décider de l'avenir des hôpitaux. Et cela, il le sait pertinemment. Le maire ne détient aucun pouvoir de décision sur les hôpitaux.* »

En octobre 2019, une deuxième liste d'opposition au maire RN a été dévoilée. Elle réunira des forces allant de Gilles Wobedo (FI) à Pascal Hauck, conseiller municipal de centre-droit, en passant par Nathalie Ambrosin, conseillère départementale du Parti socialiste. Ces différentes forces, unies par la volonté de déloger Fabien Engelmann de la mairie, se sont mises d'accords sur la candidature de Jean-Marc Marich, dirigeant de l'entreprise de transports « SPL Trans Fensch », en tant que tête de liste.

En attendant, Fabien Engelmann aurait intérêt à éviter des mesures polarisant trop d'électorat, dans cette phase préparatoire du scrutin municipal. Certains conseils municipaux avaient en effet un caractère en apparence plutôt technique, tel celui du samedi 28 septembre, bouclé en moins d'une heure. Un seul point était à l'ordre du jour, le projet de déclassement d'une parcelle publique afin de permettre sa vente aux intérêts privés pour y installer un magasin LIDL. La quasi-totalité de l'opposition a voté contre le projet, réclamant des plans cohérents pour l'ensemble du site, mais Fabien Engelmann a bouclé le débat en observant que « *la majorité a voté pour* ».

Cependant la mairie RN a tout de même pris des mesures polémiques ou marquées par un fort caractère idéologique, y compris sur la dernière période : Les 31 août et 1^{er} septembre s'est déroulée la sixième édition de la « Fête du Cochon » à Hayange. Le choix de l'animal, dont la viande est massivement consommée lors de l'événement – quoiqu'Engelmann soit lui-même végétarien et se targue d'être soi-disant un défenseur des animaux –, n'a évidemment jamais été dû au hasard, sachant que les personnes de confession musulmane et juive n'en mangent pas. Cette année, le programme était marqué par des stars des années 1980 (Sloane, Pierre Groscolas, Richard Sanderson et Richard Dewitte) comme têtes d'affiche. L'affluence était au rendez-vous, avec plusieurs milliers de visiteurs, et le quotidien régional *Le Républicain Lorrain* observe à ce propos : « *la piste de danse était comble dès l'ouverture avec les premières mesures de musique bavaroise lancées par Marco Boesen au début de l'après-midi...* »

Le maire était tout de même obligé de se retenir de propos polémiques ou trop ouvertement partisans dans son discours tenu dimanche 1^{er} septembre, période préélectorale oblige. Il se contenta donc d'évoquer les différents stands d'associations locales et des commerçants de la ville, plaidant pour « *l'amitié et la tradition* ».

A la mi-novembre, nouvel acte de la guerre personnelle que mène le maire Fabien Engelmann depuis 2015/16 contre l'antenne locale du *Secours populaire* (dont VISA a déjà fait part à plusieurs reprises) : cette association a disparu de la nouvelle édition de l'*Annuaire des associations locale*. *Libération* observe, le 14 novembre : « *Toutes les associations sont dans le livret, même les témoins de Jéhovah, et nous on n'y est pas, ni sur le site de la mairie, se désole la présidente du comité local, Anne Duflot-Allievi. [Le maire] fait comme si on n'existait plus, il s'est arrangé pour qu'on n'ait plus de visibilité.* » Le *Secours populaire* à Hayange vient toujours en aide à un millier de personnes nécessiteuses, jusqu'à aujourd'hui. Une bataille judiciaire qui l'oppose à la mairie – ayant demandé son expulsion de ses locaux – se poursuit par ailleurs.

HÉNIN-BEAUMONT

Cette commune, la seule que le FN de l'époque avait conquis avec une majorité absolue dès le premier tour des élections municipales de mars 2014, constitue la vitrine la plus visible du parti. La cheffe, Marine Le Pen, occupe d'ailleurs un siège de députée dans le voisinage, dans la onzième circonscription du Pas-de-Calais.

Ici, le parti fait preuve d'une certaine prudence dans ses actes locaux, afin de ne pas trop susciter de mauvaise presse. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il s'abstienne de faire sa propagande, bien au contraire. Marine Le Pen avait choisi la ville d'Hénin-

Beaumont pour faire sa « rentrée politique nationale » – sa première apparition publique et médiatique après la pause estivale -, le dimanche 8 septembre. Lors de la braderie d'Hénin-Beaumont, elle se déplaça en compagnie du maire Steeve Briois.

A cette occasion, le quotidien *Le Monde* donna la parole à l'élue d'opposition Marine Tondelier : « *La vitrine, la vitrine... Nous, ce qu'on voit, c'est surtout les ravages dans l'arrière-boutique, gronde Marine Tondelier, depuis le stand de l'opposition que la délégation Briois-Le Pen prend bien soin d'éviter. S'ils ne passent jamais devant ceux qui ne sont pas d'accord avec eux, c'est facile, ils font une campagne en pantoufles !* » La conseillère municipale écologiste est à l'initiative de la liste citoyenne Osons pour Hénin-Beaumont, où se retrouvent des militants socialistes, écologistes, communistes, Insoumis... Une union rare en ces temps d'atomisation de la vie politique française. »

Lors de ce même déplacement à Hénin-Beaumont, Marine Le Pen, loin de jouer sur l'apparence d'unanimité, prit soin de marteler les fondamentaux du RN, mettant en avant sur le plan thématique « *l'immigration incontrôlée* » et « *l'ensauvagement de la société* », annonçant par ailleurs que le RN placera « *la sécurité* » au cœur de sa future campagne aux municipales.

A Hénin-Beaumont, aussi, l'idéologie du RN est bien au rendez-vous. La municipalité ne fait pas que projeter des piscines, comme celle qui a fait l'objet d'un conseil municipal du 8 novembre. Des actes autrement plus idéologiques portent également sa signature. Ainsi la municipalité s'est opposée, lors d'un vote du 10 octobre 2019 dans le cadre de la Communauté d'agglomération, à une subvention pour l'ouverture récente d'un fast-food de l'enseigne *BBQ* à Hénin-Beaumont. Motif : l'établissement ne propose pas d'alcool à sa clientèle... ce qui ne relève d'aucune obligation. La municipalité RN y voit, automatiquement, une « *dérive communautariste* ». Français, Françaises, bourrez-vous la gueule, pour montrer que vous n'êtes point des méchants musulmans... !!

BÉZIERS

1er mai Le Journal municipal de Béziers titre « Le Pape défend Béziers » parce qu'il aurait parlé d'une Crèche au sein de la mairie d'une petite ville s'en préciser le lieu... Alors le journal de propagande de Ménard exulte « nous menons un combat culturel, civilisationnel, depuis cinq ans contre la « stupidité » des extrémistes de la laïcité. Etonnant ce « retour en grâce » du Pape François jusqu'alors traité « de bobo des beaux quartiers », qui « ne défendrait pas la chrétienté face à la submersion de l'immigration ».

1er mai encore Nouvelle appli lancée par la municipalité « Tout Béziers dans votre téléphone ». Au milieu, il y a un très gros emplacement marqué « signalement » Et le journal de propagande indique que cette rubrique permet « d'ajouter par exemple une description, une photo ou une localisation ou une géo-localisation ». (Pratique en cas de délation ?)

8 mai Deux commémorations par la mairie ce jour. D'un côté, l'anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale et de l'autre Jeanne d'Arc (gerbes de la mairie déposées

par Mme Ménard et par l'association Louis XVI avec quelques élus départementaux royalistes...)

26 mai Ras de marée extrémiste aux élections européennes dans la région de Béziers. Le RN fait encore plus qu'au niveau national (**28,58%**) et il progresse en voix depuis 2014.

1er juin Quelques aspects culturels mis en lumière, dans le journal de propagande de Robert Ménard au chapitre Culture. Cela commence par le jeu video Games of Thrones (GOT) , illustré d'une jeune femme blonde : *« C'est un phénomène de société qui touche la jeunesse de plein fouet. On peut finalement s'en réjouir, car cet hommage à l'imaginaire médiéval européen est un cadeau. Évidemment, les ronchons du politiquement correct, les obsédés de la race, les militants de la diversité trouvent que l'univers GOT est beaucoup trop blanc. GOT, ses princesses, ses monstres, ses amours et ses massacres, c'est notre héritage. Y a t-il une série plus européenne que GOT ? »* Et cela continue par un livre sur la soeur de Nietzsche. *« Élisabeth, c'est son prénom, a décidé un beau jour de fonder, tenez-vous bien, une colonie allemande... antisémite en Amérique du Sud. Quand elle s'est retrouvée dans la moiteur de la jungle paraguayenne, tout ne s'est pas passé comme prévu. Les colons, triés sur le volet, ont vite pris le bourdon. Quant au vivre-ensemble avec les indigènes du coin, il a immédiatement viré au concours de fléchettes. On aime la culture à Béziers...*

6 juin. Ménard avait attaqué deux élus bordelais pour diffamation à cause d'un communiqué soi-disant hostile suite à une bousculade lors d'un meeting à St André de Cubzac en mai 2018, mais le tribunal les a relaxé. Du coup, Robert Ménard est condamné à verser 3000 euros (1500 euros chacun) de frais de justice à ces deux élus.

10 juin Ménard a choqué beaucoup de monde avec un tweet publié le jour du 75 anniversaire du massacre des 642 habitants d'Oradour-sur-Glane par les SS de la division Das Reich en 1944. Il a écrit d'une manière assez révélatrice de sa pensée *« L'armée allemande s'est déshonorée ce jour-là »* Son tweet a été épinglé par de nombreux internautes qui soulignaient à juste titre *« finalement, jusqu'à cette date, pour Ménard, l'armée allemande ça allait ! »*

14 juin Le journal Le point publie un article sur *« Les folles dépenses judiciaires des mairies d'extrême droite »*. Extrait concernant Béziers : *« l'élus d'opposition Pascal Resplandy a fait le compte des frais engendrés par les actions en justice de Robert Ménard. Il est arrivé à la somme de 878 787 euros »*. Il faut savoir que *« les frais en justice sont parfois difficiles à déceler, car passés dans des catégories diverses dans les comptes administratifs »*.

23 juin Reportage sur les Ménard (s) dans le *Journal du Dimanche* qui rappelle la séance du 26 septembre 2014 où le nouveau maire avait dit aux agents municipaux qu'il allait faire une révolution municipale avec une chasse *« aux mauvais agents qui sont une plaie pour la ville »*. D'autre part, le journal donne quelques infos supplémentaires sur le couple Ménard qui *« revendique leur amitié avec Antoine de Rochebrune, vicaire de l'Opus Dei »*.

29 juin. tweet de Ménard : « Carolina Rackete est une délinquante et doit être traitée comme telle. L'objectif de ces militants est de détruire les souverainetés nationales. Tolérance zéro ».

4 juillet. Robert Ménard est connu pour récupérer les initiatives et les financements des autres... Par exemple , les soirées Divines (soirées festives de musiques, vins et apéros) organisées et financées tous les jeudis par la communauté des communes de l'agglomération. Robert Ménard a décidé de les renommer les Jeudis de Béziers, comme si c'était lui l'hôte de cette manifestation... L'Agglo verse chaque année 80 000 euros à la mairie de Béziers pour sa participation à ces manifestations et la municipalité détourne cette somme à son profit.

15 juillet Dans le Journal de propagande du maire, on peut lire « Notre mode de vie n'est pas négociable » Suivent des décisions prises par la municipalité qui donnent une idée du style de gouvernance de l'extrême droite française : « *Interdiction des paraboles et du linge aux fenêtres dans le centre historique* » (c'est bien connu, le linge aux fenêtres dans le sud de la France est un mode de vie étranger ?) « *Arrêter anti-chichas* » (et pourquoi pas des arrêtés anti-tabac aussi ?). « *Création d'une brigade du vivre ensemble pour lutter contre les incivilités* ». (Là-aussi, quel est le lien entre les incivilités et le mode de vie des français ?) « *Instauration d'une charte des mariages sanctionnant les retards, les drapeaux étrangers, les comportements dangereux et provocateurs au volant des véhicules* » (Des mariages assez tristes en somme ?) « *Défense de notre crèche de Noël.* » (Ça c'est pour notre laïcité), « *Jumelage avec le village chrétien syrien Maaloula.* (Les autres villages non chrétiens ne doivent pas bénéficier de soutien) ou encore « *Lutte contre l'implantation de nouveaux kebabs et commerces communautaires* » (Est-ce qu'un restaurant de pizzas est un commerce communautaire ?). Bref, un mode de vie sans ouverture vers l'autre...

19 juillet. Sur LCI Robert Ménard récidive en parlant des supporters de l'équipe de football de l'Algérie « Est-ce que ces gens sont des Français à part entière ou est-ce que ce sont des Français de papier? Ce sont des Français de coeur ou ils sont des Français de CAF (Caisse d'allocation familiales) ? »... Aussi, Riyad Mahrez, leader offensif de l'équipe d'Algérie, comme tous les binationaux de l'équipe algérienne, qui a toujours vécu sur le sol français (avant de partir jouer en Angleterre), lui a répondu à sa manière « Le salam des enfants de la France et de l'Afrique. Bonne soirée et n'hésitez pas à sortir un peu de chez vous. On est ensemble », a-t-il tweeté avec des drapeaux algériens, français et sénégalais en signe d'unité.

Début août. Le journal de Béziers (la voix de Ménard) révèle encore une fois son idéologie profonde : Thierry Hund tient une boucherie dans Les Halles et ses prises de position contre la municipalité sont très connues jusqu'au jour où un adjoint au maire lui demande de se calmer parce qu'il est dans des Halles MUNICIPALES (là, la menace est à peine voilée) Mais le commerçant confie cette histoire dans un journal. Du coup, le boucher a droit à une double page dans le journal de la mairie pour le dénoncer en expliquant que son commerce avait été fermé à cause de viandes avariées et appelant les habitants de Béziers à boycotter l'endroit. L'article se termine ainsi « A ceux qui font encore confiance à M. Hund : bon appétit ! » . Or d'après le journal La pieuvre du Midi,

« le commerçant a été suspendu 6 jours et après avoir procédé aux changements demandés, il a pu reprendre son activité ». Et le magazine précise « En attendant, plutôt que de s'en prendre à l'hygiène des autres, la mairie devrait d'abord commencer à s'occuper de la sienne car à trois reprises la direction départementale du contrôle sanitaire a mis en demeure l'ex cuisine centrale de la mairie (5000 repas pour les cantines scolaires et les maisons de retraite), afin d'effectuer des travaux en raison d'équipements très dégradés. Il a fallu ces révélations pour que des travaux en urgence commencent en septembre.

6 août Grâce à la vigilance d'une antifasciste, la société Vinci autoroute a retiré les numéros du journal de Béziers mis à la disposition gratuite des clients sur l'aire « Béziers Montblanc Sud » sur l'A9 avec ce titre mensonger « le journal local le plus lu de France ».

9 août Lors de la demi-finale de la coupe d'Afrique des Nations (CAN) plusieurs supporters biterrois de l'équipe algérienne sont venus manifester leur joie sur les Allées. Evidement, cela n'a pas plu au maire. Qu'elle ne fut pas la surprise de certains supporters de recevoir, pas une, pas deux, mais souvent trois contraventions à leur domicile. Effarés, certains ne comprennent pas pourquoi « Nous avons célébré le titre de champion du monde des Bleus, l'année dernière de la même manière, nous n'avons pas été punis à l'époque ». En revanche, la mairie s'est félicité d'avoir dressé 272 PV plus qu'à Paris (202)... Mais une question demeure : Comment ont été repérés les supporters algériens ? Qui les surveillent ? La municipalité fait décidément « main basse sur la ville ».

18 août. La fêria de Béziers version Ménard devient de plus en plus traditionaliste catholique. Elle a commencé et s'est terminée par des messes. Cela débute le 14 août avec le défilé de la vierge, suivi d'une messe célébrée dans les arènes. Enfin le dernier jour un défilé de chevaux suivi du défilé de la vierge qui se termine dans la cathédrale de St Nazaire où est célébré la « Misa Flamenca, » la messe pour l'Assomption décalée de quelques jours. Pour autant, selon l'éditorialiste du Midi Libre, malgré cet volonté « *la Fêria n'est surement pas un rendez-vous identitaire ou religieux comme aiment pourtant le rabâcher certains (suivez mon regard)* »

28 août Emmanuelle Ménard dit dans Libération qu'elle ne sépare pas le politique du religieux « *Tant que mes convictions catholiques ne mettent pas en danger la République, je ne vois pas pourquoi, on m'empêcherait de les porter dans l'hémicycle...* » Sauf qu'elle oublie que la République est laïque !!

20 septembre SOS Racisme a perdu son procès contre Robert Ménard qui était soupçonné de tenue illégale de fichiers en raison de leur origine ethnique suite à sa déclaration en mai 2015, sur les soi-disant 64,6% d'enfants musulmans dans les écoles de Béziers. Il avait même ajouté... « *Ce sont les chiffres de ma mairie* ». Mais pour arriver à comptabiliser ce chiffre, le maire a dû, classe par classe, repérer les noms et les prénoms des enfants, soi-disant étrangers, en y appliquant automatiquement la confession musulmane... Suite à ses propos, des policiers étaient venus vérifier si les fichiers étaient dans la mairie mais Robert Ménard avait alors dit qu'il avait fait un comptage manuel et qu'il respectait la loi (sic). Malgré cela, le juge d'instruction a estimé qu'il n'y avait pas la preuve de l'existence d'un fichier contenant des données à caractères ethniques ou religieux... Pour cette justice, affirmer publiquement un pourcentage, même s'il est faux, cela ne concours pas au rejet de l'autre ?

1er octobre Dans le journal de propagande municipal, on peut lire ce gros titre « Tolérance-zéro pour une chicha illégale » sur une image des Robocop de la ville dans un bar dont le propriétaire est à peine floutée, Cette ode à la « descente de policiers » contre une chicha est de fait une véritable délation car aucune loi n'interdit de fumer dans un bar à chicha qui respecte la législation (« fumoir », ventilation,, ouverture, superficie, signalisation...). Mais pour Robert Ménard, les habitudes d'une grande partie de la jeunesse, n'ont pas leur place à Béziers. Pour lui « on vit en France et donc à la française » voilà comment la haine de l'autre se diffuse légalement parmi les habitants.

7 octobre. Ménard est encore sur le devant de la scène.... Tout d'abord, c'est sur BFM TV. Interrogé par Jean-Jacques Bourdin, la chaîne lui offre une véritable tribune de propagande à l'extrême droite sur l'immigration... : « *Emmanuel Macron, se fiche du monde. Non content de n'avoir rien fait (sur l'immigration) , il a aggravé les choses. Deux exemples précis : en novembre le gouvernement augmente d'1,6 % l'allocation des demandeurs d'asile. C'est pas acceptable.* » Évidemment aucun journaliste et chaîne n'explique qu'un demandeur d'asile touche seulement 210 euros pour un mois soit 6,80 euros par jour alors augmenter son indemnité de 1,6%, cela fait, 10,8 centimes d'augmentation par jour, 3,36 euros par mois !! Ignoble le Ménard et Jean-Jacques Bourdin ne dit rien. Mais ce n'est pas tout, Robert Ménard poursuit « *Sur le regroupement familial, quand vous êtes un mineur isolé, en plus de vos parents, vous pouvez maintenant faire venir vos frères et vos sœurs.* »

En fait, la nouvelle loi asile ne concerne pas tous les jeunes migrants mais seulement les mineurs ayant obtenu le statut de réfugiés. Là aussi, Robert Ménard cherche à instituer un déferlement lié à l'immigration alors qu'en 2017, seuls 381 mineurs non accompagnés avait obtenu cette protection... Enfin, il ose dire « *On m'oblige à mettre des classes le soir pas pour apprendre le français mais les langues d'origine...* » (« on m'oblige », depuis quand Robert Ménard dirige l'Education nationale ? Et puis il s'agit d'option de langue, comme le breton ou l'occident, personne n'est obligée de venir à ces cours, mais ça, Jean-Jacques Bourdin n'en parle pas.

12 octobre. L'adjoint aux sports de Béziers, Gérard Angéli, n'aime pas le magazine Web TV et il le fait savoir. En effet, pendant un match des Angels (équipe féminines de Volley), il a injurié un cameraman en jetant ses affaires qui était posées sur une table. Tout en le menaçant de diverses représailles de par sa fonction. Ensuite, il s'en est pris au présentateur de la Web TV l'obligeant via les services de sécurité du gymnase à quitter la tribune réservée aux élus. Ambiance !

15 octobre Nouvelle campagne de propagande du maire. Au chapitre « aides sociales, c'est maintenant donnant-donnant » Robert Ménard a donc décidé, avant même de réunir le Conseil d'Administration du CCAS dont il est le président « très démocratique », que ceux qui veulent recevoir une aide de la ville, (au maximum de 1000 euros annuels) doivent dorénavant, et en contre-partie, effectuer des heures de travail pour la mairie ou le CCAS. Pourtant, en France les aides sociales sont obligatoires et sont fixés par la loi au nom de la solidarité nationale (Familles, Enfance, vieillesse, Handicap, logement) et les CCAS (dirigés par les mairies) peuvent accorder ces aides qui sont facultatives. Là, il s'agit de culpabiliser les demandeurs de cette aide... Voilà comment l'extrême droite aide les personnes en difficulté financière. Il faut savoir quand même que dans une ville où 33% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, le CCAS a terminé l'année dernière avec un excédent budgétaire de 600 000 euros soit le double des aides sociales accordées...alors que la mairie avait déjà réduit la subvention qu'elle lui versait.

25 octobre. Les 14 têtes de liste du RN pour les municipales dans l'Hérault ont été désignées... Le mouvement d'extrême droite espère décrocher au moins 5 municipalités dans le département déclare Jean-Louis Cousin délégué départemental. Au passage, le RN a réaffirmé son soutien à Robert Ménard qui est venu inaugurer le QG de campagne et soutenir officiellement Louis Aliot (le N° 2 du FN/RN) pour devenir maire de Perpignan.

26 octobre Après une course poursuite, un homme dit avoir été passé à tabac par 5 policiers municipaux de Béziers lors de son interpellation. « Il a expliqué au tribunal qu'il s'était enfuit parce qu'il avait peur et qu'il a été frappé alors qu'il avait des menottes avant d'être amené au commissariat de Béziers. Une enquête est en cours pour savoir ce qui s'est passé car les cinq policiers municipaux ont donné la même version des faits, à la virgule près, les mêmes propos...

31 octobre Le maire de Béziers a recommandé la lecture du numéro spécial de Valeurs actuelles sur « Algérie Française, les vérités interdites ». Or dans ce numéro, on y retrouve toutes les obsessions des anciens de l'OAS avec évidemment un hommage à Bastien Thierry (auteur de l'attentat contre le général de Gaulle). Mais parmi tous ces articles il y en a un de particulièrement ignoble aux relents antisémite contre l'historien Benjamin Stora. Ecoutez les propos « l'homme n'a pas seulement fait du gras, il a enflé, un poussah pontifiant, gonflé, au risque d'exploser, de cette mauvaise graisse ayant prospéré, à proportion de la vanité qui n'a cessé de croître en lui, à mesure que s'élevait son statut social » Et comme il est né dans une famille française juive de Tunisie, il aurait « une relation pour le moins distanciée avec l'identité française ». L'auteur de l'article n'est autre que Bruno Larchière, ex-rédacteur en chef de Minute et ancien du groupe identitaire qui avait participé à l'occupation du chantier de la mosquée de Poitiers et dont Robert Ménard lui-même avait, en tant que président d'un comité de soutien, demandé la libération de tout le commando. Et dire que des gens pensent encore que Ménard n'est pas d'extrême droite !

4 novembre Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, deux écoles dans le quartier de la Devèze, sont incendiées : l'école de Tamaris (presque entièrement brûlée) et deux classes du collège Katia & Maurice Krafft, situées juste à côté. Très rapidement, c'est l'émotion dans tout le quartier surtout que l'école de Tamaris sera totalement rasée avant de la reconstruire. Les caméras de surveillance montrent 7 personnes cagoulées qui tentent de mettre le feu au Collège. Une chose est sûre, c'est que « *la sécurité retrouvée par le triplement des effectifs de police* » tant vanté par Robert Ménard avec son doublement de caméras de surveillance, montre qu'une politique exclusivement sécuritaire avec des policiers municipaux, suréquipés en Robocop armés, ne pourra jamais garantir la tranquillité publique...

8 novembre Aussi surprenant que cela puisse paraître, d'après la Pieuvre du Midi, les Biterrois déposent plainte 6,5 fois plus contre la police municipale que les français contre la police nationale. Ambiance biterroise..

11 novembre. Les racistes identitaires de la Ligue du Midi avaient appelé à manifester à Montpellier sur ce thème « insécurité, terrorisme islamiste, ça suffit ! ». Outre, Richard et Olivier Roudier, dirigeants de La Ligue du midi, Alain de Peretti, président de « Vigilance Halal », François Jay, magnat de l'immobilier, Alain Escada, catholique intégriste ou encore Clément Gautier, royaliste de l'Action française, ont appelé à cette manifestation autorisée par la préfecture. Ce jour-là, ils étaient une cinquantaine bien protégés par la police, alors que nous étions 200 militants antifascistes très groupés pour clamer l'interdiction de ce groupe raciste. Selon le journal le Poing de l'Hérault la

brigade anti-criminalité de la police s'est mêlée au service d'ordre de la Ligue du Midi pour s'échanger bises et poignées de main.

17 novembre. La liste de l'adjoint de Robert Ménard, Didier Besson remporte l'élection à la mairie de Cers (petite ville voisine de Béziers). Il remporte l'élection de 28 petites voix d'avance face à Guy Assémat, l'ancien adjoint au maire de Cers. A noter que dans les derniers jours de campagne, une équipe de professionnels de la com, « *estrangers* » à la commune, sillonnaient la ville en distribuant des tracts pour voter Didier Besson. Malgré cela, le taux d'abstention était de plus de 40% (seulement 1242 votants soit 58,55%). De toute façon, le candidat malchanceux a déposé un recours pour irrégularité sur la publicité électorale payante de Facebook.... Affaire à suivre donc.

21 novembre Le nouveau rapport de la Cour régionale des comptes (CRC) pointe du doigt, trois anomalies dans la gestion des comptes de la ville de Béziers.

1) Tout d'abord, la cuisine centrale de Béziers, « l'Occitane de la Restauration », qui fournit des repas aux établissements scolaires et aux collectivités publiques.

2) Ensuite, la Cour aborde la diminution importante du personnel municipal d'emplois permanents (8%) alors que la masse salariale a augmenté de 61 Millions d'euros par le recours à près de 2200 contractuels, avec des contrats très courts...

3) Et pour finir la CRC a examiné les dépenses municipales au niveau de la police qui ont fortement augmenté de 2013 à 2017 en ce qui concerne le fonctionnement passant de 7,9 millions d'Euros à 11,7 (+48%) mais aussi en matière de subventions d'équipement (révolvers, habillement,, voitures...) de 0,2 à 0,7 millions d'Euros (+232%) et pour les charges du personnel passant de 2,77 ME à 5,96 ME (+115%).

25 novembre. Pendant ce temps-là, les deux restos du coeur de Béziers débordent de famille inscrites Celui situé rue Courbet, a eu, pour la campagne d'été 46% de plus d'inscrits par rapport à l'année 2018 et celui de l'avenue de la Marne, a dépassé pour la première fois les 600 familles (623 familles inscrites pour 1900 repas). Tout cela, malgré les discours sur « la renaissance de Béziers » tant vantée par la mairie.

29 novembre Les galeries Lafayette de Béziers, fêtaient Noël avant l'heure. La raison : une progression de son chiffre d'affaire... Côté employés, on se souvient du Robert Ménard affirmant, lorsque qu'il avait décidé de racheter les murs des Galeries Lafayette, qu'il avait sauvé 80 emplois. Or ce jour-là, le directeur a rappelé qu'il y avait 43 employés dans ce magasin...

BOLLENE

Mme Bompard, en pleine campagne pour les élections municipales, surfe sur les éléments phares de l'extrême droite : comptes municipaux et délinquance. C'est ce que l'on retrouve dans les 2 derniers bulletins municipaux de Bollène. La couverture de celui de juin montre deux motards de la police municipale avec en arrière-plan les barres d'immeuble du centre-ville, la délinquance est clairement ciblée et toute trouvée...

Chiffres négatifs à la clé, et difficilement vérifiables, Mme la maire peut ainsi annoncer l'augmentation de l'effectif de la police municipale, de leur parc automobile et de leur armement (!) ; alors qu'en même temps, dans les comptes de la mairie publiés dans le bulletin de septembre, elle déclare fièrement la baisse des effectifs municipaux globaux.

Mais lesquels ? des policiers municipaux à la place de quels agents ? D'éducateurs spécialisés des centres sociaux fermés, D'ATSEM manquantes dans les écoles ?

Le samedi 11 mai 2019, c'est en grande pompe ("brune") que Mme Bompard inaugure la rue "commandant Hélié Denoix de Saint Marc", l'un des principaux acteurs du putsch des généraux en 1961, condamné avec les chefs de l'OAS à 10 ans de réclusion criminelle. Cette nouvelle appellation remplace la "rue du 19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie" et ce, malgré un courrier d'indignation des organisations d'anciens combattants (ARAC, FNACA, ANACR) le 8 avril et un rassemblement le 25. Une vision bien dirigée et destructrice de l'histoire !

ORANGE

Le maire d'Orange et sa manipulation de l'histoire, Jacques Bompard et l'Algérie française : Le nouveau rond-point de la route d'Avignon, du nom du lieutenant-colonel Charles Gilbert de la Chapelle, acteur dans le putsch des généraux de 1961, a été inauguré le 7 juin 2019. Cette date a été soigneusement choisie car elle correspond à celle de l'exécution de 2 membres de l'OAS, Albert Dovecar et Claude Piégts. Il montre ainsi sa volonté de réhabiliter tous ceux qui ont voulu l'enlèvement de la guerre d'Algérie et de sa soumission.

En effet, cela fait suite à la nomination de deux rues d'Orange aux noms de partisans de l'Algérie française : Jacques Perret (collaborateur au journal royaliste "Aspects de la France" et grand défenseur de l'Algérie française) et Hélié Denoix de St Marc (putschiste et membre de l'OAS condamné). Noms très à la mode, aussi utilisés par Mme Bompard à Bollène et Robert Ménard à Béziers).

Dans son discours d'inauguration (site ville-orange), "le devoir de mémoire" de Jacques Bompard ne va que dans un sens, celui des militaires nationalistes.

La nouvelle vague contre-révolutionnaire.

Depuis longtemps, le maire d'Orange tente d'imposer ses idées pro-catholiques et monarchistes, pour exemple sa proposition d'amendement à l'assemblée nationale au projet de loi sur les "funérailles républicaines" demandant pardon aux rois de France pour le saccage de leurs sépultures. Ce projet a été rejeté en 2016.

Ne pouvant être entendu sur le plan national, c'est dans sa commune qu'il va mettre en place son idéologie. Le mardi 9 juillet 2019 était inauguré le mémorial de la Terreur, précédé d'une procession.

A travers ce monument, il dénonce cette période de la Révolution Française : *"les jacobins et les radicaux voulurent expurger la France du catholicisme et créer un homme nouveau. Leurs héritiers nazis ne firent pas autre chose (Interview dans lerougeetlenoir.org) et qu'il est grand temps, non pas d'effacer le passé, mais de se réconcilier avec lui, de l'accepter et d'aller à sa rencontre par l'Art et la prière"* (Discours du 9/7/2019, site Ville-orange)

Comparaison avec le régime nazi, déni absolu de laïcité ; monsieur Bompard est bien loin de l'histoire et de la légalité...

Être dans l'illégalité, cela devient une habitude pour monsieur "honneur", qui a été condamné définitivement le 16 mai 2019 par le tribunal de Carpentras pour prise illégale d'intérêts à 6 mois de prison avec sursis et 50 000 euros d'amende, mais pas d'inéligibilité...

Condamnation aussi pour sa fille et son beau-fils. Son délit : avoir détourné (en famille donc !) des finances de la ville à des fins privées dans des affaires immobilières.

A-t-il expliqué ses "combines" lors de la journée de formation et de préparation aux élections 2020, qui a eu lieu le 7 septembre à Orange en présence d'une bonne partie du gratin de l'extrême droite du sud-est ? L'avenir nous le dira...

LE PONTET

LE MAIRE OPPOSÉ À LA RESTITUTION D'UNE PRIME DE FIN D'ANNÉE

En septembre 2019, dans une lettre ouverte à Joris Hébrard, maire RN du Pontet, les syndicats des territoriaux CGT et FO expliquent :

« Lors de l'annonce de la suppression de notre prime de fin d'année en 2015, vous (le maire, ndlr) n'avez cessé de clamer haut et fort que le seul responsable était le préfet.

En date du 7 juin 2019, la Cour Administrative d'Appel de Marseille a annulé le budget primitif arrêté par le Préfet pour l'année 2015 et lui a fait injonction de le modifier en y inscrivant la totalité de la prime.

Compte tenu de cette décision de justice, et sachant que nous avons votre plein et entier soutien dans cette affaire, comme vous l'avez écrit à l'ensemble du personnel en juin 2015, nous sommes certains que vous allez restituer la prime à l'ensemble des agents tels qu'ils en bénéficiaient avant 2015.

Par ailleurs, nous sommes persuadés que vous avez conscience du préjudice financier que nous avons subi et sommes convaincus que vous ne manquerez pas de nous informer au plus tôt, sur la date de versement de notre prime au montant qui nous est dû. »

C'est pourtant une fin de non-recevoir qu'a une nouvelle fois adressé le maire d'extrême droite à ses agents municipaux et aux syndicats CGT et FO, en refusant le paiement de cette prime.

Joris Hébrard tente une explication dans un communiqué du 17 septembre 2019, publié sur le site internet de la commune. En effet, sa seule ligne de défense est de se cacher derrière le Préfet et d'indiquer qu'il a fait voter une « prime de remplacement » censée pallier la suppression de la prime de fin d'année, prime évidemment loin d'être à la hauteur !

Mais quand bien même le maire d'extrême droite ne serait pas responsable de la suppression de la prime de fin d'année, le fait est que maintenant une décision de

justice a annulé cette suppression, c'est bel et bien à lui de la rétablir... ce qu'il se refuse à faire !

Pourtant, il n'hésite pas à conclure son communiqué comme suit : « *Le montant de la prime (300 000€) équivaut à environ 10% du budget investissements/dépenses. Une somme importante portant sur des réalisations dont seraient ou seront privés les Pontétiens* ». En clair, il joue la division entre les agents communaux et les habitants !

Enfin, comme le rappelle un tract intersyndical datant de décembre 2018, lors d'une réunion entre les syndicats CGT et FO et le maire, ce dernier leur avait dit « *il y a des choses dans la vie bien plus difficile que de perdre 500€ dans l'année* »... et ce même tract de rappeler que l'une des premières mesures que le maire avait adopté après son élection était de s'augmenter lui-même !

Une preuve de plus de la soi-disant vision sociale du parti d'extrême droite !

Une obsession pour la « sécurité » :

Comme à son habitude, Le Pontet Magazine ouvre son numéro 112 (septembre 2019) par 2 pages entières consacrées à la sécurité et à la police municipale.

Alors que le maire d'extrême droite rechigne à payer la prime de fin d'année à ses agents municipaux, il n'hésite pas à investir et à recruter dans la police municipale. Comme nous l'indiquions dans les précédentes Chroniques, sur les 11 départs d'agents municipaux en 2018/2019, seul deux recrutements ...de policiers municipaux.

Et le magazine municipal d'indiquer à la rentrée de septembre 2019 des investissements en équipement pour la police municipale : barrières BAAVA (Barrières Amovibles Anti-Véhicule Assassin) pour la somme de 9190€, nouvelle enseigne pour le commissariat, acquisition de vélo électriques etc...

Puis c'est une page entière consacrée à « *éduquer et prévenir* », avec un article sur « *la police municipale aux côtés des écoliers* » et un autre sur « *la journée police/population* » !

Les priorités idéologiques ne sont plus à démontrer au Rassemblement National, et Joris Hébrard, en consacrant les 2 premières pages (hors sommaire et édit) du Pontet Magazine à la police municipale nous le confirme !

CAMARET-SUR-AIGUES – VAUCLUSE

Les axes prioritaires de la campagne du maire Philippe de Beauregard

Dans un entretien au magazine d'extrême-droite Présent (édition du 25 octobre), Philippe de Beauregard définit ses thèmes prioritaires pour la campagne électorale des municipales de mars 2020. Elles sont au nombre de 3, et 2 d'entre elles concernent la sécurité et l'identité !

Nul besoin de développer, nous avons là la colonne vertébrale de l'extrême droite !!!

Philippe de Beauregard et la laïcité

S'il y a bien une notion dont le maire d'extrême-droite ne s'embarrasse pas, c'est bien celle de laïcité.

Dans un entretien au magazine d'extrême-droite *Présent* (édition du 25 octobre), le maire explique que Camaret-sur-Aigues est « *un vieux village provençal, et je dirais même provençal et chrétien. C'est pourquoi nous avons consacré la ville au Sacré-Cœur* » !

Philippe de Beauregard et les catholiques traditionalistes libanais

A première vue, nous ne pouvions qu'être surpris en lisant, dans les pages du n°19 du Ravelin (magazine municipal), qu'un jumelage venait de naître entre Camaret-sur-Aigues et une commune du Moyen-Orient. C'est avec Ras Baalbeck, ville libanaise de 10 000 habitants que ce jumelage c'est fait, une ville chrétienne comme le souligne le magazine municipal.

C'est dans un entretien accordé au quotidien d'extrême-droite/catholique intégriste *Présent* (en date du 25 octobre 2019), que les choses se précisent, notamment le fait que côté libanais, c'est avec l'appui du parti Kataeb que ce jumelage a pu se faire.

Le parti Kataeb, plus connu sous le nom des Phalanges Libanaises (les Phalangistes), est un parti politique essentiellement chrétien, créée en 1936. Ce parti est notamment responsable (avec la complicité d'Israël) du massacre des camps palestiniens au Liban de Sabra et Chatila, où 700 (chiffres officiels d'Israël) à 3500 hommes, femmes et enfants trouvèrent la mort en septembre 1982.

Rien d'étonnant donc à ce que Philippe de Beauregard partage et commente un entretien de Fouad Abou Nader au quotient *Présent* (en date du 11 octobre) : « *Fouad Abou Nader lance un appel aux Chrétiens du Liban. J'apporte mon soutien plein et entier à l'appel de Fouad Abou Nader en faveur des Chrétiens du Liban. Dirigeant du Kataëb, il soutient notamment le jumelage entre Ras Baalbeck et Camaret-sur-Aygues* ».

Ce même Fouad Abou Nader, régulièrement relayé par les médias français d'extrême-droite et catholique intégriste (*Présent*, *Le Salon Beige*, *TV Liberté*, *Liberté politique*, etc.), qui déclara au site *le Salon Beige*, en 2017 : « *si vous ne soutenez pas les chrétiens d'Orient, alors un jour la présence chrétienne dans vos pays sera également contestée* ». La théorie du Grand remplacement dans toute sa splendeur !

Un soutien au raciste Zemmour

Même si ce n'est pas une surprise, nous ne pouvons pas passer sous silence le soutien de Philippe de Beauregard à Zemmour suite à son discours raciste lors de la convention de la droite, organisée par Marion Maréchal Le Pen en octobre 2019.

Sur la page Facebook du maire d'extrême-droite, nous pouvons lire : « *Soutien sans réserve au lanceur d'alertes Éric Zemmour, qui risque de lourdes condamnations pour avoir critiqué l'immigration et l'islam à la Convention de la droite. La France n'est plus le pays des Droits de l'Homme mais celui du recul des libertés démocratiques.* ».

Eric Zemmour, condamné pour provocation à la haine raciale est tout sauf un lanceur d'alerte. C'est d'ailleurs faire insulte aux véritables lanceurs d'alerte qui agissent pour le bien commun, les conditions de travail, la justice.

Zemmour n'est rien d'autre qu'un petit fasciste en herbe !

Police municipale

En juin 2019, la commune de Camaret-sur-Aigues se dote d'un 4^{ème} policier municipal, qui a passé 9 ans à la légion étrangère à Orange !

Nul doute sur la manière dont il assurera la « sécurité » des Camaretois !!!

Limitation de la vitesse... augmentation de l'hypocrisie

Sur la page Facebook de la commune d'extrême-droite, on peut voir apparaître sur une publication en date du 1^{er} octobre 2019, un gros panneau de signalisation de limitation de la vitesse à 30km, avec le commentaire : « *Pour réduire la vitesse et limiter les risques d'accidents de la route, la Ville a mis en place une zone 30 Km/h sur les rues Ferry et Daudet. [...]* »

A partir de jeudi 3/10, la police municipale opérera des contrôles de vitesse, avec verbalisation en cas d'infraction. »

Le maire d'extrême-droite en personne a intérêt à faire très attention puisque, pour rappel, il s'est vu retirer par le passé son permis de conduire suite à de trop nombreux excès de vitesse, ce qui ne l'a par ailleurs pas empêché de continuer à conduire, ce qui lui a valu d'être condamné en avril 2018 à 700 euros d'amende et à devoir repasser son permis. Nous comptons sur la police municipale de Camaret-sur-Aigues pour être vigilante quant aux agissements de ce dangereux récidiviste !

BEUCAIRE

BILAN DE LA MANDATURE DE SANCHEZ

Pour cette dernière chronique de Lumières sur mairies brunes, concernant la ville de Beaucaire, VISA a souhaité laisser une place au Rassemblement Citoyen pour Beaucaire qui lutte localement, depuis le début de la mandature de Julien Sanchez, dans des conditions très difficiles.

Cette partie a donc rédigée par ce collectif de citoyens et de citoyennes engagé.es contre l'extrême droite.

Etablir un bilan de la mandature de Julien Sanchez sur les six derniers mois est complexe. Non pas parce qu'il aurait accumulé des actions négatives porteuses de l'idéologie xénophobe de son parti, mais justement parce qu'il n'en a rien fait !

Prudents comme le sont la majorité des politiciens en période électorale, le maire de Beaucaire prépare le terrain pour une élection qu'il considère comme acquise en dépit des listes Beaucairoises qui se dressent d'ores et déjà pour lui barrer la route.

Il n'en demeure pas moins que sa gestion est loin d'être aussi parfaite qu'il s'en vante en toute occasion. Si Beaucaire est la vitrine de la gestion municipale version Rassemblement National, elle n'est pas et de loin, un exemple à suivre.

Travaux de voirie

Après trois années d'études coûteuses et très peu de concertation avec les riverains, le maire lance les travaux de rénovation de la rue de Nîmes, y incluant les réseaux souterrains que d'ordinaire il oublie commodément (voir rue Jean Jaurès en 2018).

La commune annonce sur son site web consacrer entre 400000 euros et 600000 euros aux travaux de voirie, hors réhabilitation complète d'une rue.

Le résultat n'est guère probant, les chaussées des rues du centre ville par exemple sont pleines de trous, des pansements réalisés à la va vite en comblent quelques-uns sans souci d'esthétique dans un secteur pourtant classé sauvegardé.

Il a multiplié les dos d'âne pour complaire à ses électeurs qui se plaignaient de la vitesse des voitures, dos d'ânes dont la hauteur n'est pas réglementaire et qui représentent un danger pour lesdites voitures autant que pour les piétons.

Écoles

La majorité municipale affirme avoir dépensé de très grosses sommes pour effectuer des travaux de rénovation dans les écoles de la ville. Dans la réalité la mairie a dépensé en cinq ans seulement 18% des sommes votées chaque année au budget.

A la rentrée de septembre, la garderie du soir est devenue payante dans les écoles maternelles et primaires, 3 € / semaine, qu'on laisse ses enfants 4 jours ou 1 seul.

Quartier Sud Canal

Après trois ans de concertations et d'études, le permis de démolition a été signé par Julien Sanchez et son adjoint à l'urbanisme Gilles Donada le 13 juillet 2019.

Annoncés pour octobre 2019, les travaux de démolition n'ont toujours pas débuté à ce jour. Le permis de construire une résidence senior, dont la signature était annoncée pour septembre 2019, n'est toujours pas signé.

Skate Park

Annoncé pour l'été 2019 à grand renfort de communication via les réseaux sociaux, la presse et le Beaucaire Magazine, le nouveau et très coûteux Skate Park de Beaucaire (400000 euros) n'est toujours pas terminé. Les travaux ont débuté le 15 juillet 2019 et la livraison serait prévue pour mi-novembre. La mairie s'étant illustrée depuis cinq ans pour le retard considérable de tous les travaux entrepris, nous espérons qu'il sera ouvert au public pour le printemps 2020...

Vidéo surveillance

La mairie n'a toujours pas investi dans la rénovation et l'extension du système de vidéo surveillance de la ville les sommes importantes votées chaque année au budget. Lors du débat d'orientation budgétaire de décembre 2018 le maire a pourtant annoncé que 336 000 euros seraient consacrés à la vidéo surveillance en 2019. Nous y croirons lorsque nous le constaterons.

2016 > 300 000 € votés > pas réalisés ; 2017 > 429 563 € votés > pas réalisés ;

2018 > 380 000 € votés > pas réalisés ; 2019 > 336 000 € votés > en attente de réalisation

Télétravail au Canada

De septembre 2017 à octobre 2019, la liste d'opposition municipale de gauche Réagir Pour Beaucaire a tenté d'obtenir des réponses à ses questions concernant monsieur Elias Attalah, directeur du pôle urbanisme de la ville de Beaucaire du 1^{er} juillet 2015 au 31 mars 2018 qui a bénéficié d'une autorisation d'exercer ses missions en télétravail du 1^{er} octobre 2017 au 31 mars 2018.

Or monsieur Elias Attalah occupait depuis le 21 août 2017 à la Ville de Montréal le poste à temps complet d'inspecteur d'arrondissement à la Division des Permis et Inspections pour la Direction du Territoire. En octobre 2019, l'élus RPB a demandé en conseil municipal à Julien Sanchez si la ville de Beaucaire avait mis en œuvre la procédure lui permettant de récupérer les sommes indûment perçues par le chef du pôle de la Ville de Beaucaire lors de sa double activité (Beaucaire et Montréal) sans obtenir de réponse.

Depuis le début de cette affaire Julien Sanchez n'a jamais fourni les documents demandés par l'élus d'opposition, a refusé de mettre ses demandes légitimes à l'ordre du jour des conseils municipaux, et n'a jamais répondu clairement à ses questions. A ce jour les beaucairois n'ont obtenu aucune réponse de la mairie sur les missions de télétravail consenties à Elias Attalah, ni la motivation de celles-ci. Mais le fait est qu'il a été rémunéré dans le même temps pour deux emplois, un à Beaucaire et un à Montréal. Avec l'argent des beaucairois...

Discrimination envers le RCB

Depuis sa création le 27 septembre 2014, le Rassemblement Citoyen de Beaucaire est discriminé par la municipalité. Chaque année nous avons adressé à Julien Sanchez un mail ou un courrier RAR demandant qu'il nous inscrive sur le listing web des associations, afin de nous permettre de participer au Forum des Associations et aux divers événements de la ville. Notre dernière demande est demeurée, comme les précédentes, sans réponse. Nous étudions les voies de recours possibles.

MARSEILLE, MAIRIE 13/14

Malgré l'opposition du collectif unitaire antifasciste marseillais qui a organisé un rassemblement devant les grilles du parc Chanot jeudi 19 avril contre la tenue du « débat » entre le sénateur frontiste Stéphane Ravier, candidat à la mairie, et le polémiste d'extrême droite Éric Zemmour, la conférence-débat a bel et bien eu lieu. Dans la salle, les quelques 500 à 600 personnes qui ont acheté leur ticket (10 €) étaient bien acquises, on s'en doute, à la cause des intervenants. L'occasion pour Stéphane Ravier de prendre un peu plus la mesure du soutien qui lui est porté, moins d'un an avant les municipales auxquelles il est déjà candidat.

Le conseil d'arrondissement du 12 septembre 2019 s'est déroulé quelques jours après le drame de la Pauline, une école primaire du 9^{ème} arrondissement de Marseille : Rappelons le, quelques mois avant il s'exprimait dans Valeurs Actuelles à propos de l'agression qui a eu lieu sur le parvis de la Gare Saint Charles. Sans ambiguïté, il a affirmé à cette occasion : *“J’ai toujours été favorable à la peine de mort”*.

La Pauline, le 9 septembre vers 6 h 30 : un jeune de 17 ans a pénétré dans l'enceinte de l'école et a frappé avec une arme blanche une cantinière. L'agresseur a ensuite frappé d'un coup de poing une autre « tata » de l'école qui s'était interposée, avant d'asséner un autre coup de poing à un passant en prenant la fuite. Il a ensuite été arrêté et hospitalisé en psychiatrie.

Juste après, Stéphane Ravier s'exprime à la télévision locale à propos de l'insécurité dans les quartiers nord : *« Cette femme, qui travaillait dans un service public à Marseille, au service des enfants, va demander sa mutation en Corse où il existe encore une certaine virilité, on ne se laisse pas faire là-bas, et si la loi républicaine n'est plus appliquée, il y a une loi locale qui s'impose, c'est-à-dire le droit de se défendre, comme on avait le droit de le faire au Far West ».*

Inutile de rappeler que l'insécurité et l'immigration sont ses thèmes de prédilections. Le 3 novembre il s'exprime sur France info à propos des trafics de stupéfiants à Marseille : *« Ce qui manque ce sont des policiers sur le terrain, des magistrats qui condamnent, des centres pénitentiaires qui incarcèrent et une police de l'air et des frontières qui expulsent ».* Stéphane Ravier propose de *« contrôler "ces fameux kebab" et "épiceries de nuit" qui servent à blanchir l'argent de la drogue et d'expulser des logements sociaux les parents de mineurs impliqués dans le trafic de drogue : "Il s'agit de responsabiliser pas de stigmatiser", affirme-t-il.*

Le conseil d'arrondissement des 13ème et 14ème arrondissements de Marseille qui a eu lieu le 17 octobre 2019 et a été uniquement consacré au vote du budget. L'essentiel des débats a porté sur les frais des vœux 2016 de Ravier, dont le montant de 100 000 euros avait été dénoncé par le journal Libération le matin même.

La note en 2016, rare année sans élection, qui a été examinée en détails, est salée et avoisine les 100 000 euros. Pour une mairie d'arrondissements où le budget est particulièrement réduit, cela représente 4 % des dépenses annuelles qui s'élèvent cette année-là à 2,5 millions d'euros. Rappelons à cette occasion que Stéphane Ravier lui-même avait fait fait campagne en 2014 sur la mauvaise utilisation de l'argent public, se plaignant à longueur de temps de ne pas avoir assez de budget pour les équipements sportifs de son secteur, ...

Dans le détail, Stéphane Ravier apporte un soin particulier pour cette soirée. La lumière, la décoration sont dignes d'importants meetings électoraux. 10 290 euros rien que pour le son et la lumière, 6840 euros pour assurer une diffusion en direct vidéo. La société prestataire estime à 8700 euros le simple « teaser » – la vidéo introductive – dans laquelle on voyait notamment le visage de Stéphane Ravier s'incruster sur le mur de la Corniche qui a longtemps offert aux Marseillais celui de Zinédine Zidane.

Mégalomanie ? Culte de la personnalité ? Démagogie ?

Tous les ingrédients y sont : Des tapis rouges, du champagne et en prime, Stéphane qui nous interprète une chanson de Johnny devant 2000 personnes qui ont été particulièrement bien soignées. Car c'est cela dont il s'agit : des personnes triées sur le volet et qui représentent l'électorat dur du candidat du RN.

En réponse, Stéphane Ravier rétorque qu'il *« est très fier d'apporter un peu de bonheur aux habitants de nos quartiers, une fois dans l'année ».* C'est vrai qu'un buffet de 13.50 euros pour 2000 personnes ainsi que le service de sécurité pour les protéger... Après tout, *« Cela ne coûte jamais que 0.64 euros par habitant ».*

Que prépare Stéphane Ravier pour les élections municipales ?

Stéphane Ravier, fier de son bronzage et qui se félicite d'avoir passé ses vacances à Ajaccio pour saluer la statue de « l'empereur », fait sa rentrée sur les réseaux sociaux avec pour objectif les municipales de 2020 : « *Vous allez passer une putain de soirée le 22 mars, rendez-vous au Vieux-port, c'est ma tournée générale* ».

A travers ses différentes interventions, le représentant du RN à Marseille surfe encore et toujours sur les mêmes thèmes : insécurité et immigration. Il a même inventé un nouveau concept : « *l'insécurité migratoire* ». Vulgaire à tendance grossier, il propose aux habitants de Marseille un programme destiné à rendre la ville propre, sûre et à rétablir l'ordre face à la menace de ce qu'il appelle « *le remplacement de la population* ».

Son premier objectif et il le revendique haut et fort est de lutter contre l'insécurité et la « barbarie ». Le marché aux puces de Bougainville représenterait le symbole de la généralisation du laxisme et la Mosquée, un lieu de radicalisation. Il est dans sa logique, pour sa fermeture. Soutenant la théorie du grand remplacement de la population de Marseille il explique : « *Quand on importe le tiers monde, il ne faut pas s'étonner que Marseille se tiermondise, y compris dans ses actes de violences* ». Sans craindre d'exagérer, il poursuit : « *dans certains quartiers on se prend à coups de couteaux, de sabre, de machette, et de kalash* ».

Sur le même sujet, Ravier a l'intention d'éradiquer les squatteurs de Marseille, visant en premiers lieux les populations Roms. Il dénonce les accords de Shengen qui leur permettent de venir « *piquer les aides sociales en France* » et ajoute, comme si le fait de squatter faisait partie de leurs us et coutumes, que ces derniers refusent systématiquement les propositions de relogement.

A ce titre, il propose, s'il devient maire de Marseille, de créer une « brigade anti squat » avec un numéro vert à destination des marseillais qui seraient envahis par des squatteurs et dont ils n'arriveraient pas, à cause de la longueur des procédures, à se débarrasser... C'est simple, la brigade, qui serait en fait la police municipale, pourrait intervenir dans les 24 h. Cela n'est pas sans rappeler certaines heures sombres de l'histoire !

Enfin, la Canebière doit redevenir marseillaise, provençale et française. Il est pour le départ des commerces « importés » et le retour des bons vieux commerces d'antan.

Sur un plan stratégique, Ravier demeure pour le moins ambigu quant à des éventuelles alliances : « *Je tends la main aux barons mais pas aux marquis qui tiennent la ville depuis un quart de siècle* ».

La partie qui suit est un extrait du compte-rendu du Conseil d'arrondissement du 29 novembre 2019, rédigé par le collectif Marseille 13/14 contre l'extrême droite.

Quand il entend le mot social, le Rassemblement National sort son vote contre

Une augmentation de subvention sera refusé par le RN à l'association « Action Bomaye » pour un projet intitulé « pratiques juvéniles genrées » : *« on ne sait pas ce que sait »* dira Mme La Maire ! Tout comme les subventions pour acheter du matériel informatique dans des centres sociaux (Malpassé et terre culturelle), et refus aussi pour les acomptes aux centres sociaux sauf pour un nouveau créé au petit Canet, pourquoi lui ?

Refus aussi d'approuver la nouvelle convention cadre des centres sociaux... Toujours pas d'explications sinon le refus du travail social en direction des jeunes de nos quartiers. .Les seules subventions votées par le RN concernent les associations sportives¹.

Les élus du FDG ont refusé de prendre part aux votes d'appel d'offres de délégation de services publics à des associations privées pour la gestion des maisons pour tous.

Le discours pré électoral de Stéphane Ravier

Et comme à l'accoutumée, lorsqu'il s'agit d'une garantie d'emprunt pour l'achat d'un logement social, S Johsua demande quelle politique du logement social proposerait S. Ravier *« si par malheur il devenait Maire de Marseille, puisque le RN vote contre l'extension des logements sociaux non seulement dans nos quartiers où ils sont déjà trop nombreux, mais aussi dans les autres secteurs de la ville »*.

Il aura pour toute réponse le discours électoral du candidat Ravier, 20 min pour expliquer que *« le grand remplacement est déjà arrivé, mon instrument statistique, c'est mon nerf optique... la vermine, la racaille partout, c'est le résultat de la politique délirante, laxiste de ce pays,... Je connais bien ces quartiers, la population a déjà changé, le taux de natalité des françaises baisse, et il augmente dans les quartiers nord,... on nous impose la présence massive, leur culture, les bars à chichas, et jamais une critique, ... Ici, c'est Marseille, c'est la bonne mère qui nous protège, et notre réalité culturelle c'est la « sainte famille » ... Et la seule délinquance que reprochent les laïcards comme vous, c'est la crèche !*

Alors qu'on est à côté des rosiers... Marseille crève et c'est la faute de Gaudin et de l'Elysée... (suit la description des cités gangrenées du 13/14°). Quand l'incendie sera là faudra pas venir chialer ! Vous n'avez rien dans le pantalon ! Ils ont établi des frontières intérieures où la police ne peut plus aller, nous on commencera par rétablir l'ordre, et on apprendra à ces gens là qu'ici ça ne se passe pas comme là-bas !... Il faut leur enseigner le savoir être avant le vivre ensemble ! » sous les applaudissements du public !

¹Véhicule privilégié du clientélisme marseillais !

Et voilà, vous venez de lire la treizième et dernière chronique sur les « villes occupées » réalisée par les militant.es de VISA, épaulé.es par plusieurs collectifs.

Ce travail de compilation des faits et méfaits de l'extrême droite au pouvoir va permettre de confectionner le Tome 3 de « Lumière sur mairies brunes ».

Il sortira en janvier 2020 pour aborder la campagne des municipales avec un maximum d'arguments illustrant l'extrême danger que représentent le Rn et ses alliés lorsqu'ils sont « aux manettes ».

L'heure de la vigilance laisse maintenant la place à celle de l'action : Comme nous l'écrivions dans l'appel de Visa, *« L'échéance des Elections Municipales en Mars 2020 sera particulièrement importante. Outre le maintien de ses positions déjà acquises en 2014, l'extrême droite va chercher à conquérir de nouvelles mairies, dans des villages, petites et moyennes villes, mais aussi dans des métropoles plus importantes.*

VISA n'a aucune prétention électorale et ne croit pas être, seule, un « rempart » suffisant pour inverser ce cours désastreux. Mais, plus modestement nous pensons être utiles à la remobilisation nécessaire en vue de cette échéance qui va arriver très vite. C'est pourquoi nous nous adressons à vous toutes et tous. »

Relire l'appel : <https://www.visa-isa.org/content/appel-de-visa-pour-des-initiatives-unitaires>

visa-isa.org